



HAL
open science

Les inscriptions funéraires romaines à Montélimar

Benoît Rossignol

► **To cite this version:**

Benoît Rossignol. Les inscriptions funéraires romaines à Montélimar. Revue drômoise, 2021, 581, pp.44-53. <halshs-03832238>

HAL Id: halshs-03832238

<https://shs.hal.science/halshs-03832238v1>

Submitted on 16 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Benoit Rossignol, « Les inscriptions funéraires romaines à Montélimar », *Revue Drômoise*, 581, septembre 2021, p. 44-53. (fichier auteur)

Les inscriptions funéraires romaines à Montélimar¹

Les découvertes archéologiques anciennes montrent que l'agglomération romaine de Montélimar, comme il était de règle à l'époque, avait donné naissance à des nécropoles, en général étendues le long des voies qui menaient à la ville, en l'occurrence ici sans doute le long de la voie d'Agrippa. La culture romaine du Haut-Empire a diffusé des pratiques funéraires particulières reposant sur l'incinération puis, de manière croissante à partir du II^e siècle, sur l'inhumation. Dans un cas comme dans l'autre, une proportion croissante des familles et des individus a désiré conserver la mémoire du défunt et marquer l'espace funéraire par une inscription gravée sur pierre. Cet usage semble atteindre son apogée dans le premier tiers du III^e siècle, avant de connaître un déclin rapide. Toutefois, les nombreuses épitaphes issues de cette monumentalisation commémorative n'ont souvent traversé le temps que difficilement tant à cause de l'oubli que du remploi, les pierres des inscriptions étant souvent réutilisées dans des bâtiments postérieurs. À la fin du XVIII^e siècle, quelques notables de Montélimar sont liés à des réseaux de sociabilité savante, et pour certains, comme le chevalier de Gaillard ou Faujas de Saint-Fond, ils sont des érudits remarquables. On commence donc à prêter attention à ces épaves du passé et parfois à les sauver de l'oubli. Esprit Calvet, informé par le chevalier de Gaillard prend connaissance de l'inscription des utriculaires mais dit aussi qu'on voit d'autres inscriptions à Montélimar (1766, p. 55-56). Les inscriptions peuvent alors être conservées en étant intégrées à des bâtiments et réapparaître dans l'espace public comme pour l'inscription des utriculaires. Le sens du terme a été discuté, et avait suscité une dissertation de Calvet, on les voit aujourd'hui comme des commerçants et transporteurs utilisant des outres. Notables et érudits collectionnent les pierres ou en copient seulement les textes, comme le chevalier de Gaillard qui les dessine et les mesure. Comme dans d'autres villes de la région, la période révolutionnaire à Montélimar bouleverse ces pratiques savantes : Gaillard doit s'exiler avant de mourir (Rossignol 2019, p. 299). Des pierres sont alors perdues ou oubliées. Le début du XIX^e siècle semble montrer moins d'intérêt pour la conservation de ces vestiges même si leur dégagement continue : en 1810, des fouilles aux priuré d'Aygu dégagent des fragments d'inscriptions dont on ne sait rien aujourd'hui (Lacroix 1877, p. 233). Dans la seconde moitié du siècle de nouvelles pratiques savantes s'affirment, représentées par Ludovic Vallentin et son fils aîné Florian, magistrats et épigraphistes. Par leur collection, ils sauvent deux des inscriptions de Montélimar. Ils correspondent avec les savants allemands qui élaborent alors le corpus des inscriptions latines. Nous connaissons aujourd'hui le texte de six inscriptions funéraires retrouvées à Montélimar, dont quatre sont encore conservées, parfois seulement très fragmentairement (nous ne reprenons pas ici les n° 105-106 de Blanc 1982, p. 128-129 qui ne sont pas des inscriptions antiques). Il faut penser qu'un nombre plus grand sans doute a été retrouvé au fil des siècles, mais le texte n'en a pas été conservé. Ainsi le baron de Coston notait qu'en 1845, en élargissant la route d'Espeluche, on avait trouvé des tombeaux et des fragments d'inscriptions. Ils furent employés à la construction de maisons du faubourg Saint-James (1878, p. 18). Laconiques et parfois très incomplètes, retrouvées séparées de leur contexte initial, ces inscriptions n'en témoignent pas moins de ces espaces sépulcraux périphériques à l'agglomération et </p> 45> des pratiques funéraires des habitants d'*Acunum*, l'actuelle Montélimar. Les inscriptions funéraires romaines de Montélimar se situent à une date assez tardive. La plus ancienne semble la stèle d'Aucius que l'on peut placer entre 70 et 150, les autres sont plus tardives et peuvent être situées entre 150 et 250, époque où l'utilisation du sarcophage se développe, à partir de modèles venus du sud. Cette répartition chronologique est sans surprise. Les types de monuments semblent assez variés. On peut identifier une stèle

¹ Nos remerciements vont à Amicie d'Arces pour son accueil et ses renseignements. Nos remerciements vont aussi à Michèle Bois pour ses indications et sa photographie de l'inscription n° 6. Merci aussi à Patrice Faure pour son appui bibliographique. Il faut exclure des inscriptions de Montélimar une inscription conservée dans la collection Vallentin du Cheylard qui provient en fait de Vienne. Nous clarifions cette origine en annexe, nous plaçons aussi en annexe la description d'un possible autel funéraire anépigraphe visible à Montboucher-sur-Jabron.

discoïdale, forme typique de la région que l'on retrouve de la région de Vaison jusqu'au Rhône, deux probables autels funéraires et deux sarcophages. Bien que souvent cassés et très dégradés, ces monuments semblent avoir été en général de bonne qualité, la gravure des lettres est en général assez belle. Les deux défunts pour lesquels l'identité est connue sont des citoyens romains, il faut supposer que c'était le cas aussi pour le patron des utriculaire de Lyon et sans doute pour la défunte quasiment anonyme de l'inscription remployée dans l'église du château. Le niveau social des défunts semble aisé mais sans nécessairement les placer dans les élites locales. Iulius Théodorus, sévir à Die s'en approchait, l'anonyme lié au collège des utriculaire lyonnais était d'un statut au moins comparable, sinon plus honorable. L'invocation initiale aux Dieux Mânes, divinités des défunts, la mention de l'âge, l'utilisation d'épithètes affectives au superlatif pour caractériser le défunt sont des éléments typiques du formulaire ordinaire de l'épigraphie funéraire des IIe et IIIe siècle. Ces formulaires utilisés, comme les types des monuments, sont typiques de l'épigraphie de la moyenne vallée du Rhône. Ils laissent transparaître une proximité avec les pratiques connues à Lyon, bien visible par la mention et la représentation de l'*ascia*, petite hache servant de symbole funéraire et particulièrement utilisée à Lyon, mais aussi à Valence et Vienne. La mention des utriculaire de Lyon, la présence d'un sévir voconce et le gentilice Aucius sont des éléments qui montrent qu'*Acunum* constituait une étape importante dans la vallée du Rhône et était connectée aux grandes cités voisines, mais aussi à des centres plus éloignés.

N°	Référence	Support	Défunt et remarques	Date
1	<i>CIL</i> XII, 1743	Stèle à sommet discoïdal.	Épitaphe de Marcus Aucius Macrinus.	75-125
2	<i>CIL</i> XII, 1581	Sarcophage à queue d'aronde.	Épitaphe de Marcus Iulius Theodorus, sévir de Die, par Regulus son affranchi.	150-250
3	<i>AE</i> 2010, 902	Autel funéraire, perdu.	Épitaphe mentionnant [---]imelius (?), pour un époux. <i>Ascia</i> .	150-250
4	<i>AE</i> 2010, 903	Autel funéraire, perdu.	Défunt mort à 39 ans.	150-250
5	<i>CIL</i> XII, 1742	Sarcophage à queue d'aronde.	Le défunt était patron d'un collège et lié aux utriculaire de Lyon.	150-250
6	Bois <i>et alii</i> 2009	?	Au moins une défunte.	?

1- Épitaphe de Marcus Aucius Macrinus

Stèle à sommet discoïdal en calcaire coquillier dégradé. Découverte en 1830 au quartier de Montmartel dans la propriété de Mme Serret, née Alançon, (de Coston), « au long du vieux chemin de Gery » (Gilles). Conservé dans la collection Vallentin depuis 1869. Dimensions : 100 x 49/41 x 15 cm. Champ épigraphique dans la partie circulaire, abîmé, surtout à gauche, notamment par des rainures qui sont peut-être des traces de soc de charrue, légèrement cassé en bas à droite. Texte de 4 lignes. Ch. ép. : diamètre du disque d'environ 35 cm. H.d.l. : l.1 : 4,2 (I de 5) ; l.2 : 4 à 4,2 ; l.3 : 4,4 (I de 5) ; l.4 : 4,3 (I de 5). Vue (figures 1 et 2). </p. 46>

Allmer, 1871-1872, p. 369 (Lacroix 1877, p. 233-234) ; de Coston 1878, p. 21 ; *CIL* XII, 1743 (Sautel 1957, p. 36, n° 58 ; Blanc 1982, p. 128, n° 104bis) ; Gilles 1930, p. 314-315 ; *CAG* 26, p. 447, fig. 652.

DIS

MANIBVS

M.AVCII

4 [-]ACRINI

Lettres assez régulières et fines, peu profondes, parfois très effacées. l.1 : I long. l.3 : dernier I long. l.4 : premier I long. L.1 : le D se voit encore en lumière rasante, l.2 et 3 : seules des traces des M subsistent, l.4 : A et C visibles en lumière rasante, le I final signalé par Allmer n'est déjà plus visible sur le dessin réalisé pour le catalogue de Ludovic Vallentin, la pierre est cassée. Point triangulaire.

Dis

Manibus

M(arci) Aucii

4 [M]acrini.

Aux Dieux Mânes de Marcus Aucus Macrinus.

L'inscription est complète. Il s'agit de l'épithaphe assez modeste d'un citoyen romain. Le nom Aucus est peu courant (*OPEL* I, p. 90). C'est un nom qui est peut-être d'origine celte. Il est attesté trois autres fois en Narbonnaise (*CIL* XII,3608 et 3643 à Nîmes et 4856 à Narbonne pour une affranchie). Le nom apparaît aussi deux fois à Lyon pour un père, sévir, et son fils, ce dernier accédant aux magistratures de la colonie (*CIL* XIII, 1938 et 1798). Il est remarquable, compte tenu de la rareté du nom que le magistrat Lyonnais porte le même *cognomen* que le défunt de Montélimar. Toutefois Macrinus est un *cognomen* latin courant en Narbonnaise, où il est attesté au moins 24 fois (*OPEL* III, p. 43). Il faut observer que le *praenomen* du défunt montilien est différent de celui des *Aucii* lyonnais, il n'est donc pas possible d'affirmer un lien entre les *Aucii* de Montélimar et ceux de Lyon, même si la rencontre onomastique est remarquable. L'inscription ne mentionne pas de dédicant, elle prenait peut-être place dans un enclos funéraire plus vaste. D'autres stèles de ce types sont connues dans la région, notamment chez les Tricastins (*CIL* XII, 1738 ; *CAG* 26, p. 227 (*AE* 2010, 904) à Clansayes) et surtout chez les Voconces (Bois *et alii* 2009, p. 414).

Le formulaire avec l'invocation aux Dieux Mânes place l'inscription au plus tôt à la fin du Ier siècle, l'usage du génitif incite à ne pas descendre au-delà du premier quart du II^e siècle.

2- Épitaphe de Marcus Iulius Théodorus, sévir augustal des Voconces

Bandeau de grès, sans doute tiré d'un sarcophage, avec cadre mouluré à queues d'aronde.

Trouvée avant 1833, dans le premier quart du </p. 47> XIX^e siècle selon B. Rémy, « entre Roubion et Jabron » (*CAG* 26, p. 445 ; *ILN-Die* 29), signalée par le notaire Candy, placée en remploi sur « le bassoir d'une fenêtre de la maison qui a appartenu à Faujas de Saint-Fond, en face du collège » (ensuite maison Souchon). La maison se trouvait dans la grande rue (actuelle rue Pierre Julien). Selon Florian Vallentin l'inscription venait de Die (1876, et de manière plus prudente d'après Hirschfeld), mais il doit s'agir d'une erreur de sa part. L'inscription est conservée dans la collection Vallentin depuis 1876 au moins. Dimensions : 25 x 136 x 21,5. H.d.l. : l.1 : 8,2 ; l. 2-4 : 4,7. Vue (figure 3).

Vallentin 1876 p.201, n. 1 (de Coston 1878, p. 525) ; de Coston 1878, p. 21-22 (sans texte) (Lacroix 1877, p. 233) ; *CIL* XII, 1581 et add. p. 826 (Desaye 1992) ; *CAG* 26, p. 445-446, fig. 648 ; *ILN-Die*, 29.

D [-]

M.IVLI.THEODORI.IIIIIIVIRI.A[-]+[---]

AVG.VOCONTIORUM.M.IVLIVS.REGV[---]

4 ETHERESPATRONO <vac.> OPTIM[-]

l.1 : D placé dans la queue d'aronde. Texte aligné à gauche aux l. 2-3 et centré à la l. 4. Lettres assez peu profondes. L.2 la première et la dernière haste du nombre sont plus hautes. Points de séparation entre les mots, sauf en ligne 4.

D(is) [M(anibus)]

M(arc) Iuli(i) Theodori IIIIIuiri a[ug(ustalis) Deae]

Aug(ustae) Vocontiorum. M(arcus) Iulius Regu[lus lib(ertus)]

heres, patrono optim[o].

Aux Dieux Mânes de Marcus Iulius Théodorus, sévir augustal à Dea Augusta des Voconces, Marcus Iulius Regulus, son affranchi et héritier, à son patron très bon.

La provenance de l'inscription a été discutée, et elle est parfois située à Die, en suivant une suggestion de Florian Vallentin. Cette localisation semble improbable, même s'il est avéré que les pierres voyagent. L'inscription est absente du recueil du chevalier de Gaillard (Rolland, Veyne 1956), on peut donc penser qu'elle fut visible à Montélimar seulement après la seconde moitié des années 1780. Comme elle est mentionnée par le notaire Candy (1752-1833), il est certain qu'elle fut découverte avant 1833. Les deux inscriptions connues par le manuscrit du chevalier de Gaillard montre que Faujas conservait dans sa maison des inscriptions provenant de Montélimar, il est donc tout à fait possible qu'elle ait été trouvée sur place. Même si le géologue et vulcanologue érudit Faujas de Saint-Fond (1741-1819) a énormément voyagé et s'intéressait à l'épigraphie (Comparato 2018, p. 64), il ne semble pas qu'il ait déplacé d'autres inscriptions dans sa maison de Montélimar. À ces éléments qui autorise une découverte locale, il faut ajouter un argument

qui nous paraît déterminant. Le sévirat du défunt est très explicitement situé dans la cité des Voconces à Dea Augusta. Or toutes les inscriptions de sévirs issues du territoire des Voconces du nord se contentent d'un formulaire bref, ne précisant pas la cité où fut effectué le sévirat (Sévirs attestés à Die : *CIL* XII, 1556 (*ILS* 4696) ; *ILN-Die*, 1 <p. 48> et *CIL* XII, 1580 ; *ILN-Die*, 28 et *CIL* XII, 1582 ; *ILN-Die*, 30 et *AE* 1976, 403 ; *ILN-Die*, 31. Sévir attesté à Pontaix : *CIL* XII, 1583 ; *ILN-Die*, 211). La précision était en effet inutile mais devenait nécessaire hors du territoire voconce. Ainsi est-ce aussi le cas pour Veratius Trophimus, sévir de Die, dont la tombe a été découverte à Nîmes (« IIIIIuir(i) aug(ustalis) corporat(i) Dea Aug(usta) », *CIL* XII, 3290 ; *HGL* XV, 383 ; Rémy, Desaye 2016, p. 145 E). On notera toutefois qu'à Vaison un sévir semble préciser qu'il était sévir à Vaison (*CIL* XII, 1370). L'inscription, perdue, porterait la formule « IIIII AVG VAS » notée par Suares et dont on peut se demander si elle est fidèle à ce qui était sur la pierre. Si c'était bien le cas la variation du formulaire ne serait donc pas absolument dirimante. Quoi qu'il en soit tous les autres sévirs se contentent d'une formule simple (*CIL* XII, 1363, 1364, 1365, 1367) et l'indication de la précision géographique semble donc quand même bien plus probable hors du territoire. Au regard des différents indices disponibles, il nous paraît donc légitime de placer fermement l'inscription à Montélimar.

Le défunt, Marcus Iulius Theodorus est aussi mentionné sur une inscription de Die connue depuis le XVII^e siècle (*CIL* XII, 1558 ; *ILN-Die*, 4). Il s'agit d'une dédicace qu'il a élevée à la déesse Andarta, son sévirat n'y apparaît pas. Le gentilice Iulius est très fréquent en Narbonnaise, et courant chez les Voconces. Théodorus est un *cognomen* tiré du grec, très rare en Narbonnaise (*OPEL* IV, p. 119 ; *ILN-Die*, 4). Sa filiation n'est pas indiquée, avec son sévirat et de son *cognomen* grec cela laisse penser qu'il était un affranchi. Sa présence à Montélimar laisse sans doute penser qu'il possédait une propriété sur place. Le patrimoine et les activités de Théodorus articulaient donc une présence dans la vallée, sur l'axe fluvial à une présence dans l'intérieur plus montagneux. Le dédicant était l'affranchi et l'héritier de Théodorus. Une partie du legs devait être nécessairement consacrée aux funérailles du patron, à sa sépulture et à son entretien (*ILN-Die* 25). Le *cognomen*, Regulus, est aussi très rare en Narbonnaise (*ILN-Die*, 29), sa restitution est quasi certaine (Regulianus est encore plus rare dans l'empire : *OPEL* IV, p. 25).

L'invocation aux dieux Mânes, l'absence de tribu et les aspects formels du monument le placent, au plus tôt, dans la seconde moitié du II^e siècle.

3- Épitaphe d'un époux (?) mentionnant [---]imelius

« Cipse de pierre », cassé en haut, avec moulure à la base, *ascia* sur le côté droit, probablement un autel funéraire. Découvert lors d'une fouille « faite sous la «asure» dite Notre-Dame de l'Aigu » au plus tard en 1774, transporté à cette date dans la maison de M. Faujas. Hauteur : 2 pieds ; largeur : un pied, 6,5 pouces ; épaisseur : 13 pouces (70 x 50 x 35). Perdue.

Chevalier de Gaillard, manuscrit épigraphique, II, 19 d'où H. Rolland, P. Veyne, 1956, p. 40 ; Blanc 1982, p. 126-127, n° 103 (avec fac-similé du dessin de Gaillard) ; Desaye 1992, p. 13 et 17 n. 62 ; *CAG* 26, p. 448 (*AE* 2010, 902) ; Vallentin du Cheylard 1961, p. 19 (d'après « les divers chroniqueurs de l'Histoire de Montélimar »)

[---]+++

[---]IMELIVS

CONIVGI.KA

4 RISSIMO.ET.IN

COMPARABLI.

S.A.D

l.1 : on pourrait avoir BO[-] ou SO[-] d'après le dessin ; l.4 : ligature ET et IN ; l. 5 : ligature AB et LI.

[---]+++

[---]imelius

coniugi.ka

rissimo et in

4 comparabil(i)
s(ub) a(scia) d(edicauit).

L'*AE* restituée en tête du texte l'invocation aux dieux Mânes qui est effectivement très probable. l. 4 : Veyne, Rolland développent incomparabili, l'*AE* : incomparabil(i) ; Vallentin du Cheylard : « INCOMPARAB ».

[---]imelius(?), à son époux très cher et incomparable, il a dédié (ce monument) sous l'*ascia*.

<p. 49> Cette inscription est peut-être celle qui est mentionnée par le notaire Jean-Louis Candy dans ses notes citées par de Coston (1878, p. 17) qui précise que parmi les « tombeaux en pierre » exhumés « souvent » dans les ruines d'Aygu, on avait trouvé « des fragments de cippes, sur l'un desquels on lisait la formule *sub ascia* ». Mais il est aussi possible que Candy fasse allusion à une autre inscription aujourd'hui perdue. L'inscription copiée par Gaillard est une épitaphe élevée pour un époux, cependant le dédicant sur la première ligne conservée porte un nom masculin, ce qui a incité Henri Rolland et Paul Veyne à envisager une erreur de lecture de la part du Chevalier de Gaillard. La présence de l'*ascia* est remarquable. L'*ascia*, petite hache représentée sur les épitaphes ou mentionnée par leur formulaire, est un symbole funéraire dont la signification exacte a été fort discutée au XXe siècle. Particulièrement fréquente dans l'épigraphie de Lyon, la mention de l'*ascia* s'est aussi diffusée dans la vallée du Rhône, elle est courante sur le territoire de Valence. Plusieurs noms sont envisageables : Drimelius, Epimelius, Primelius, Timelius... La présence de l'*ascia* et l'usage d'épithètes affectives au superlatif peuvent orienter vers une datation assez basse au moins dans la deuxième moitié du II^e siècle de notre ère.

4- Fragment d'épitaphe indiquant l'âge du défunt

« Cipse », cassé en haut, probablement un autel funéraire. Découvert lors d'une fouille « faite sous la «asure» dite Notre-Dame de l'Aigu » au plus tard en 1774, transporté à cette date dans la maison de M. Faujas. Hauteur : 2 pieds 2 pouces ; largeur : 1 pied 10 pouces ; épaisseur : 11,5 pouces (70 x 60 x 31). Perdue.

Chevalier de Gaillard, manuscrit épigraphique, II, 20 d'où H. Rolland, P. Veyne, 1956, p. 40 ; Blanc 1982, p. 127-128, n° 104 (avec fac-similé du dessin de Gaillard) ; *CAG* 26, p. 448 (*AE* 2010, 903).

ANN.XXXVIII
M.III.D.XX.P.C.

l.2 : peut-être un petit I inséré dans le D.

[--- vixit]
ann(is) XXXVIII
m(ensibus) III, d(iebus) XX, p(onendum) c(urauit).

L'inscription s'ouvrait très certainement par l'invocation aux Dieux Mânes.

[---] il/elle a vécu trente-neuf années, quatre mois, vingt jours, il s'est occupé de faire placer (ce monument).

Le défunt ou la défunte était mort dans sa trente-neuvième année.

L'indication de l'âge du défunt laisse penser à une datation après 150 (Desaye 1992).

5- Inscription mentionnant un patron de collège et des utriculaires

Fragment d'inscription, brisé de tous les côtés, avec un cadre mouluré et un départ de queue d'aronde à droite (aujourd'hui recouvert par le crépi, visible sur la photo de Blanc), sans doute issu d'un sarcophage. L'inscription fait peut-être partie d'un « lot tiré du lit du Roubion en 1614 » (*CAG* 26, p. 445). Conservé en remploi, depuis le XVIIIe siècle dans le mur d'une maison au coin de la place de May, à la fin du XIXe siècle, il semble avoir été recouvert de crépi (de Coston), puis dégagé ensuite. Dimensions : 19/17,5 x 23/26. Ch. ép. confondu avec la surface de la pierre, complet à droite. H.d.l. : l.1 : 3,8 ; l.2 : 3,8 ; l.3 : 3,5 à 3,4 ; l.4 : non mesurable, D large de 3,7, N large de 3,2. Vue (figure 4). <p. 50>

Chevalier de Gaillard, manuscrit épigraphique, II, 5 (H. Rolland, P. Veyne, 1956, p. 46, 1.742) ; lettre de

Gaillard à Calvet (*CIL* XII, p. 827) ; Artaud, *Ephemeridum in bibliotheca academiae Lugudunensis adservatarum*, vol. V, f. 362' (n.v.) (*CIL* XIII, p. 262, LVIII, n° 8) ; Calvet 1766, p. 55-56, n.14 (Boissieu 1846, p. 404, XIII) ; A. de Coston, 1878, p. 20-21 (sans texte) (A. Lacroix 1877, p. 233) ; *CIL* XII, 1742 et p. 131 et p. 827 ; J. Sautel 1957, p. 36, n° 58 et appendice épigraphique p. 132-133, n° 7 ; Blanc 1982, p. 78-79, n° 44 ; *CAG* 26, p. 445 (H. Desaye, B. Rémy).

 [---]LA++NV
 [---]+NOEIVS
 [---]VMVTRI
 4 [---]+VDVNI

Lettres régulières, bien alignées à l'horizontale, très érodées mais assez belles. Le reste d'encadrement montre que le fragment se situait dans la partie basse de l'inscription et était précédé par plusieurs lignes, Blanc supposait « 7 à 8 lignes d'écriture d'environ 16 lettres »

l.1 entre le A et le N on constate deux départs de hastes verticales, nous n'avons pas retrouvé, ni visuellement ni avec le doigt de barre horizontale en bas et la surface ne semble pas trop dégradé à cet endroit, il peut s'agir de deux lettres (T ou P et I plutôt que E ?) ou d'une seule, un N, moins probablement un M. Gaillard (d'après Rolland et Veyne qui ajoutent : « la première ligne reste indéchiffrable ») : « [--]LA[-----]N ? » ; lettre de Gaillard à Calvet d'après le *CIL* : « [--]L+IIVV[---] » ; Artaud, selon le *CIL*, lisait « PATENV » ; Blanc : LATENVI, mais il est peu probable qu'il y ait une lettre après le V ; *CAG* : « Are]late nu[merarius] » (lecture très spéculative). Malgré ces trois lectures, il ne nous semble pas assuré qu'il y ait eu un E visible sur la ligne. l.2 : la première lettre est circulaire, il s'agit d'un D ou d'un O. l.3 : la présence d'un vide après le I assure que l'on est en fin de ligne.

 [---]LA[--]NV
 [--- patr]ono eius
 [dem corp(or)is] ?, ---]um utri
 4 [clariorum --- Lu]guduni
 [consist(entium ?) ---]

Blanc : « ---]LATENVI[/--- patr]ono eius/[dem collegi]um utri/cularionum <sic> Lu]guduni / [consistentium ---] » ; *CAG* : « Are]late nu/[merario patr]ono eius/[dem corp(or)is] collegi]um utri/ [clariorum Lu]guduni [consistentium] ». Il faut envisager que les lettres D et M devaient se trouver dans les queues d'aronde de part et d'autre du texte.

[---] au patron de ce même corps [---] des utriculaires installés à Lyon [---]

L'inscription fut signalée par le chevalier de Gaillard à Calvet, qui la signala dans son étude sur les utriculaires. Cela assura une notoriété certaine à l'inscription, mais Calvet n'en donnait qu'une version très incomplète et une description peu précise, si bien qu'Hirschfeld douta d'abord de son authenticité (*CIL* XII, p. 131). Dans un premier temps, il est vrai, Gaillard, en déplacement, n'avait pas pu donner une copie correcte à Calvet (lettre de Calvet à Séguier, 19 juin 1765, BM Nîmes, ms. 140, fol. 45-46v°). À Montélimar, dans les années 1810, l'inscription pouvait sembler raconter la naissance de la ville (Delacroix 1817, p. 295 ; Lacroix 1890, p. 207-208), elle fut pourtant recouverte un temps, semble-t-il, de crépi. Elle est aujourd'hui le plus ancien monument visible à Montélimar. Compte tenu de son type, on peut considérer qu'il s'agissait d'une inscription funéraire dont le texte devait être assez long. En dehors de la mention d'un patronat et des utriculaires liés à Lyon aucune certitude n'est possible, et on se gardera de refaire une inscription trop lacunaire pour permettre de certitudes.

La ligne 1 ne saurait être restituée : les lettres conservées sont trop peu nombreuses et trop peu caractéristiques pour autoriser une quelconque restitution. La séquence LATENV est séduisante, car la mention d'Are]late serait satisfaisante pour le sens du texte, mais elle est très difficile à retrouver sur la pierre.

La séquence LANNV, possible sur la pierre est très rare en épigraphie. LATINV n'est pas une séquence courante non plus, et elle est difficile à justifier dans une séquence <p. 51> au datif. Il est possible que NV commence un mot. La proposition de *numerarius* est arbitraire et le terme est très rare en épigraphie, il ne peut donc pas être retenu.

L'expression « *patrono eiusdem corporis* » est typique de l'épigraphie lyonnaise (*CIL* XIII, 1911, 1954, 1974, 2020 et *CIL* VI, 29722 à Rome pour un Lyonnais ; une formule proche à Arles : *CIL* XII, 700) et peut donc être retenue. La restitution proposée par la *CAG* à partir de cette formule (« *eius/[dem corp(or)is, collegi]um utri/[culariorum Lu]guduni* ») pose des problèmes de longueur de ligne avec 20 lettres en ligne 3 et 18 en ligne 4 (en utilisant la forme *utriculariorum* bien moins attestée que *utriculariorum*). En fait rien n'assure qu'en ligne 3-4 seuls les utriculaires étaient mentionnés. Les lettres *-um* peuvent convenir au mot *collegi]um* mais peuvent aussi appartenir à la désignation d'un autre collège comme *fabror]um* ou *centonarior]um*, outre un premier collège inconnu précisé en tête d'inscription et auquel se rapportait le mot *patrono*, le défunt pouvait être patron d'autres collèges lyonnais en plus des utriculaires. À aucun moment, on ne peut s'assurer d'une longueur de ligne certaine, ce qui empêche toute proposition de restitution globale du fragment conservé. En dernière ligne conservée, la restitution du nom de Lyon au locatif est assurée et elle rend très probable le mot *consistentes* en début de ligne suivante. D'assez nombreuses inscriptions mentionnent les utriculaires de Lyon (*CIL* XIII, 1954, 1985, 1988, 2009, 2039 ; Bérard, Silvino 2018). On ne peut exclure que les utriculaires aient figuré sur l'inscription comme dédicants de l'inscription, mais ils peuvent aussi avoir été cités pour rappeler le patronat du défunt, le dédicant nous restant inconnu.

Le défunt était donc le patron d'un collège et avait des liens avec le collège des utriculaires de Lyon, sans doute aussi comme patron. Cela implique sans doute à la fois une aisance économique et une insertion dans des milieux commerçants, voire l'appartenance à l'*ordo* d'une cité.

6- Fragment d'inscription funéraire

Fragment de molasse, brisé de tous les côtés, découvert en 1992 sous les enduits, en emploi dans l'église Saint-Pierre du château de Montélimar, à la retombée ouest de l'arc sud de la croisée. Conservé sur place. Dimensions : 20 x 27. H.d.l. : l.1 : au moins 6 ; l.2 : 6-6,4 ; l.3 : au moins 4 cm. Nous n'avons pas pu revoir le fragment sous les badigeons blanc de l'église (figure 5).

Bois 1995, p. 213 ; Bois *et alii* 2009, p. 403-404, n° 2, fig. 2 (non repris dans l'*AE*) ; *CAG* 26, p. 446, fig. 650.

[---]O.+[---]
[---]ELIAE[---]
[---]O.+[---]

Belles lettres avec empattement marqué, incomplètes en l. 1 et 3. l.1 : la deuxième lettre semble un T ; l.3 : la deuxième lettre est un F ou un E.

La séquence de lettre de la deuxième ligne convient à un gentilice féminin au datif : *Corneliae*, *Aeliae* ou *Aureliae*. La nature funéraire du texte est très probable. <p. 52>

Annexes

a- Autel funéraire anépigraphé ?

À Montboucher-sur-Jabron, le support d'une croix sur la route de Margerie a été signalé à Michèle Bois par Thierry Costechareyre. D'assez grandes dimensions (120 x 88 x 72, dimensions du dé : 90 x 70 x 61), il présente une base et un sommet mouluré, et surtout semble porter une trace d'*ascia* sur le couronnement. La taille et l'aspect formel de cette base pourrait convenir à un monument antique, ce que pourrait aussi indiquer la trace possible d'une *ascia* sur la face avant. Il reste à confirmer l'origine de cette pierre et son antiquité

(figure 6).

b- Sur une inscription funéraire faussement attribuée à Montélimar

Selon la carte archéologique de la Drôme, la partie inférieure d'une inscription décorée d'une *ascia* et d'un niveau (*perpendicularum*) aurait été découverte à Montélimar, en 1957, au quartier d'Aygu (*CAG* 26, p. 448, fig. 655, notice H. Desaye, B. Rémy). Il faut corriger cette indication, et réattribuer l'inscription à Vienne, où elle a été signalée pour la première fois au XIX^e siècle. Cette inscription fait partie de la collection Vallentin du Cheylard et porte un numéro de collection noir sur son coin supérieur droit. Ces numéros remontent au classement de Ludovic Vallentin, antérieur à 1902. Elle n'a donc pas pu être trouvée dans la seconde moitié du XX^e siècle. Il s'agit en fait d'une pierre décrite d'abord entre 1823 et 1858, parmi les inscriptions de Vienne par Chavernod, bibliothécaire et conservateur du musée de Vienne, sans plus d'indication de provenance (sur Chavernod : *CIL* XII, p. 222, n° XXV), puis perdue. Elle fut publiée ensuite par Allmer à partir du dessin manuscrit de Chavernod (Allmer, Terrebase 1875, II, p. 461-463, n° 276, atlas : pl. 17-6 n° 132-25) et ensuite intégrée au corpus (*CIL* XII, 2051, d'où *ILN-Vienne*, 248). La comparaison des textes, et plus encore celle avec le dessin d'Allmer imposent d'identifier l'inscription conservée à Montélimar avec l'inscription de Vienne réputée perdue : la description correspond, le texte est identique, les deux éléments de décoration, le fil à plomb et l'*ascia*, rendent l'identification certaine. Elle est entrée à une date inconnue dans la collection mais sans doute avant la mort de Ludovic Vallentin (1902), compte tenu de la présence du numéro de collection et probablement après la mort de Florian Vallentin (1883), car à une date antérieure on peut penser qu'elle aurait été signalée à Allmer et publiée. Son origine oubliée, elle a été attribuée par erreur à une découverte montilienne lors de la publication de la *CAG*, peut-être par rapprochement avec les fouilles plus ou moins organisées qui avaient lieu à Montélimar dans les années 1950, et notamment dans le faubourg d'Aygu (Sautel 1954, p. 454). Nous republierons cette inscription dans un autre cadre. <p. 53>

B. Rossignol

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

UMR 8210 Anhima

Légendes des illustrations :

Figure 1 : inscription de Marcus Aucus Macrinus, Montélimar, cliché B. Rossignol.

Figure 2 : inscription de Marcus Aucus Macrinus, champ épigraphique, cliché B. Rossignol.

Figure 3 : inscription de Marcus Iulius Théodorus, Montélimar, cliché B. Rossignol

Figure 4 : inscription mentionnant les utriculaires de Lyon, Montélimar, cliché B. Rossignol.

Figure 5 : fragment d'inscription funéraire, Montélimar, cliché M. Bois.

Figure 6 : base de croix à Montboucher-sur-Jabron remployant possiblement un autel funéraire antique, cliché B. Rossignol.

Bibliographie

abréviations :

AE : *Année épigraphique*

CAG 26 : Planchon et *alii* 2010.

CIL XII : Hirschfeld 1888

OPEL : Lörincz, Redo 1994-2000.

A. Allmer, « Promenade d'un épigraphiste... (suite) », *Bulletin de la société archéologique de la Drôme*, 1871-1872, p. 354-379.

A. Allmer & A. Terrebase, *Inscriptions antiques et du Moyen Âge de Vienne en Dauphiné. Première partie : inscriptions antiques antérieures au VIII^e siècle* (2 vol.), Paris, 1875.

F. Bérard - T. Silvino, « Deux nouvelles inscriptions religieuses, à Lyon et à Vienne », in F.

Bérard, M. Poux dir., *Lugdunum et ces campagnes. Actualité de la recherche*, Paris 2018, p. 213-229.

A. Blanc, *Colonia Valentia, cinq siècles d'histoire à travers les inscriptions antiques*, Paris, 1982.

M. Bois, « Le château des Adhémar à Montélimar », *Congrès archéologique de France, Moyenne vallée du Rhône, 150e session (1992)*, Paris, 1995, p. 207-221.

M. Bois, H. Desaye, Y. Girard, J.-C. Mège, M. Goy, « Inscriptions antiques de la Drôme et du Vaucluse », *Latomus*, 68-2, 2009, p. 402-415.

A. Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, vol. 2, Lyon, 1846.

E. Calvet, *Dissertation sur un monument singuliers des utriculaires de Cavaillon*, Avignon-Paris, 1766.

G. Comparato, *Barthélemy Faujas de Saint-Fond, parcours d'un homme de science mondain au tournant des Lumières (1741-1819)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Grenoble Alpes, 2018 (ffNNT : 2018GREAH021ff. fftel-02070558).

A. de Coston, *Histoire de Montélimar et des principales familles qui ont habité cette ville*, t. I, Montélimar, 1878.

M. Delacroix, *Essai sur la statistique, l'histoire et les antiquités du département de la Drôme*, Valence, 1817.

H. Desaye, « L'épigraphie latine des Tricastini », in Th. Odier, V. Bel, M. Bois (dir.), *D'Augusta Tricastinorum à Saint-Paul-Trois-Châteaux : Drôme*, Lyon, 1992 (<http://books.openedition.org/alpara/773>).

M. Gilles, « Nos érudits : une visite à M. Roger Vallentin du Cheylard », *Le domaine, revue littéraire, artistique et corporative*, 1930, p. 266-271, 312-316.

O. Hirschfeld, *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, Berlin, 1888.

A. Lacroix, *L'arrondissement de Montélimar, géographie, histoire, statistique*, t. V, Valence, 1877.

A. Lacroix, « Châteaux de l'arrondissement de Montélimar en 1810 », *Bull Soc. Arch Drôme*, 1890, p. 204-211.

B. Lörincz, F. Redo, *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, 4 vol., 1994-2000.

J. Planchon, M. Bois, P. Conjard-Réthoré, *Carte archéologique de la Gaule, 26 La Drôme*, Paris, 2010.

B. Rémy, H. Desaye, *Les Voconces et l'empire*, Bordeaux, 2016.

B. Rossignol, « Épigraphie en révolution : la visite du père Dumont à Vaison (1790) », in L. Calvelli, G. Cresci Marrone, A. Buonopane éd., *Altera pars laboris. Studi sulla tradizione manoscritta delle iscrizioni antiche*, Venise 2019, p. 279-302.

J. Sautel, « XIIIe circonscription », *Gallia*, 12-2, 1954, p. 452-461.

J. Sautel, *Carte archéologique de la Gaule romaine, fasc. XI : Drôme*, Paris, 1957.

F. Vallentin, « Essai sur les divinités indigètes du Vocontium », *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 1876, p. 176-243.

F. Vallentin, *Mythologie gauloise. Essai sur les divinités indigètes du Vocontium d'après les monuments épigraphiques*, Grenoble, 1877.

R. Vallentin du Cheylard, *Retour en Provence*, Rodez, 1961.

Figure 1 : inscription de Marcus Aucus Macrinus, Montélimar, cliché B. Rossignol.



Figure 2 : inscription de Marcus Aucus Macrinus, champ épigraphique, cliché B. Rossignol.



Figure 3 : inscription de Marcus Iulius Théodorus, Montélimar, cliché B. Rossignol

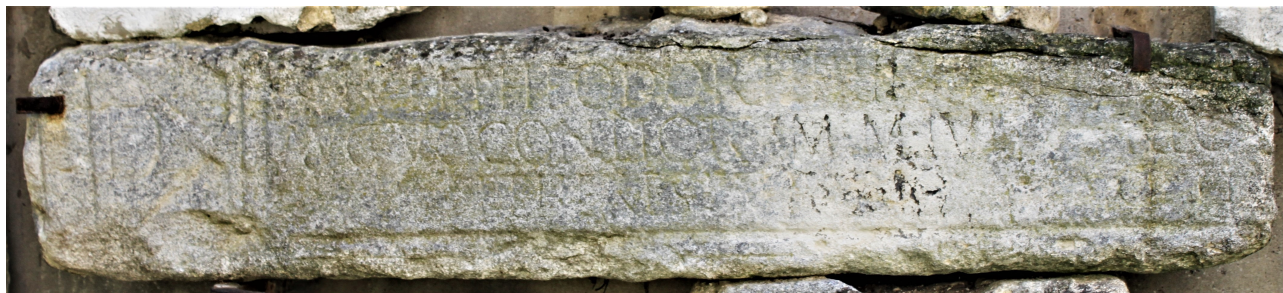


Figure 4 : inscription mentionnant les utriculaires de Lyon, Montélimar, cliché B. Rossignol.



Figure 6 : base de croix à Montboucher-sur-Jabron remployant possiblement un autel funéraire antique, cliché B. Rossignol.

